

Il fallait vider les prisons qui regorgeaient; il fallait juger, juger sans repos ni trêve. Assis contre les murailles tapissées de faisceaux et de bonnets rouges, comme leurs pareils sur les fleurs de lis, les juges gardaient la gravité, la tranquillité terrible de leurs prédécesseurs royaux. L'accusateur public et ses substituts, épuisés de fatigue, brûlés d'insomnie et d'eau-de-vie, ne secouaient leur accablement que par un violent effort; et leur mauvaise santé les rendait tragiques. Les jurés, divers d'origine et de caractère, les uns instruits, les autres ignares, lâches ou généreux, doux ou violents, hypocrites ou sincères, mais qui tous, dans le danger de la patrie et de la République, sentaient ou feignaient

de sentir les mêmes angoisses, de brûler des mêmes flammes, tous atroces de vertu ou de peur, ne formaient qu'un seul être, une seule tête sourde, irritée, une seule âme, une bête mystique, qui par l'exercice naturel de ses fonctions, produisait abondamment la mort. Bienveillants ou cruels par sensibilité, secoués soudain par un brusque mouvement de pitié, ils acquittaient avec des larmes un accusé qu'ils eussent, une heure auparavant, condamné avec des sarcasmes. A mesure qu'ils avançaient dans leur tâche, ils suivaient plus impétueusement les impulsions de leur cœur.

Ils jugeaient dans la fièvre et dans la somnolence que leur donnait l'excès du travail, sous les excitations du dehors et les ordres du souverain, sous les menaces des sans-culottes et des tricoteuses pressés dans les tribunes et dans l'enceinte publique, d'après des témoignages forcenés, sur des réquisitoires frénétiques, dans un air empesté, qui appesantissait les cerveaux, faisait bourdonner les oreilles et battre les tempes et mettait un voile de sang sur les yeux. Des bruits vagues couraient dans le public sur des jurés corrompus par l'or des accusés. Mais à ces rumeurs le jury tout entier répondait par des protestations indignées et des condamnations impitoyables. Enfin, c'étaient

des hommes, ni pires ni meilleurs que les autres. L'innocence, le plus souvent, est un bonheur et non pas une vertu : quiconque eût accepté de se mettre à leur place eût agi comme eux et accompli d'une âme médiocre ces tâches épouvantables.

Antoinette, tant attendue, vint enfin s'asseoir en robe noire dans le fauteuil fatal, au milieu d'un tel concert de haine que seule la certitude de l'issue qu'aurait le jugement en fit respecter les formes. Aux questions mortelles l'accusée répondit tantôt avec l'instinct de la conservation, tantôt avec sa hauteur accoutumée, et, une fois, grâce à l'infamie d'un de ses accusateurs, avec la majesté d'une mère. L'outrage et la calomnie seuls étaient permis aux témoins; la défense fut glacée d'effroi. Le tribunal, se contraignant à juger dans les règles, attendait que tout cela fût fini pour jeter la tête de l'Autrichienne à l'Europe.

Trois jours après l'exécution de Marie-Antoinette, Gamelin fut appelé auprès du citoyen Fortuné Trubert, qui agonisait à trente pas du bureau militaire où il avait épuisé sa vie, sur un lit de sangles, dans la cellule de quelque Barnabite expulsé. Sa tête livide creusait l'oreiller. Ses yeux, qui ne voyaient déjà plus, tournèrent

leurs prunelles vitreuses du côté d'Évariste; sa main desséchée saisit la main de l'ami et la pressa avec une force inattendue. Il avait eu trois vomissements de sang en deux jours. Il essaya de parler; sa voix, d'abord voilée et faible comme un murmure, s'enfla, grossit :

— Wattignies! Wattignies!... Jourdan a forcé l'ennemi dans son camp... débloqué Maubeuge... Nous avons repris Marchiennes. Ça ira... ça ira...

Et il sourit.

Ce n'étaient pas des songes de malade; c'était une vue claire de la réalité, qui illuminait alors ce cerveau sur lequel descendaient les ténèbres éternelles. Désormais l'invasion semblait arrêtée : les généraux, terrorisés, s'apercevaient qu'ils n'avaient pas mieux à faire que de vaincre. Ce que les enrôlements volontaires n'avaient point apporté, une armée nombreuse et disciplinée, la réquisition le donnait. Encore un effort, et la République serait sauvée.

Après une demi-heure d'anéantissement, le visage de Fortuné Trubert, creusé par la mort, se ranima, ses mains se soulevèrent.

Il montra du doigt à son ami le seul meuble qu'il y eût dans la chambre, un petit secrétaire de noyer.

Et de sa voix haletante et faible, que conduisit un esprit lucide :

— Mon ami, comme Eudamidas, je te lègue mes dettes : trois cent vingt livres dont tu trouveras le compte... dans ce cahier rouge... Adieu, Gamelin. Ne t'endors pas. Veille à la défense de la République. Ça ira.

L'ombre de la nuit descendait dans la cellule. On entendit le mourant pousser un souffle embarrassé, et ses mains qui grattaient le drap.

A minuit, il prononça des mots sans suite :

— Encore du salpêtre... Faites livrer les fusils... La santé? très bonne... Descendez ces cloches...

Il expira à cinq heures du matin.

Par ordre de la section, son corps fut exposé dans la nef de la ci-devant église des Barnabites, au pied de l'autel de la Patrie, sur un lit de camp, le corps recouvert d'un drapeau tricolore et le front ceint d'une couronne de chêne.

Douze vieillards vêtus de la toge latine, une palme à la main, douze jeunes filles, traînant de longs voiles et portant des fleurs, entouraient le lit funèbre. Aux pieds du mort, deux enfants tenaient chacun une torche renversée. Évariste reconnut en l'un d'eux la fille de sa concierge, Joséphine, qui, par sa gravité enfantine et sa beauté charmante, lui rappela ces génies de

l'amour et de la mort, que les Romains sculptaient sur leurs sarcophages.

Le cortège se rendit au cimetière Saint-André-des-Arts aux chants de la *Marseillaise* et du *Ça ira*.

En mettant le baiser d'adieu sur le front de Fortuné Trubert, Évariste pleura. Il pleura sur lui-même, enviant celui qui se reposait, sa tâche accomplie.

Rentré chez lui, il reçut avis qu'il était nommé membre du conseil général de la Commune. Candidat depuis quatre mois, il avait été élu sans concurrent, après plusieurs scrutins, par une trentaine de suffrages. On ne votait plus : les sections étaient désertes ; riches et pauvres ne cherchaient qu'à se soustraire aux charges publiques. Les plus grands événements n'excitaient plus ni enthousiasme ni curiosité ; on ne lisait plus les journaux, Évariste doutait si, sur les sept cent mille habitants de la capitale, trois ou quatre mille seulement avaient encore l'âme républicaine.

Ce jour-là, les Vingt et Un comparurent.

Innocents ou coupables des malheurs et des crimes de la République, vains, imprudents, ambitieux et légers, à la fois modérés et violents, faibles dans la terreur comme dans la clémence, prompts à déclarer la guerre, lents à la con-

duire, traînés au Tribunal sur l'exemple qu'ils avaient donné, ils n'étaient pas moins la jeunesse éclatante de la Révolution; ils en avaient été le charme et la gloire. Ce juge, qui va les interroger avec une partialité savante; ce blême accusateur, qui, là, devant sa petite table, prépare leur mort et leur déshonneur; ces jurés, qui voudront tout à l'heure étouffer leur défense; ce public des tribunes, qui les couvre d'invectives et de huées, juge, jurés, peuple, ont naguère applaudi leur éloquence, célébré leurs talents, leurs vertus. Mais ils ne se souviennent plus.

Évariste avait fait jadis son dieu de Vergniaud, son oracle de Brissot. Il ne se rappelait plus, et, s'il restait dans sa mémoire quelque vestige de son antique admiration, c'était pour concevoir que ces monstres avaient séduit les meilleurs citoyens.

En rentrant, après l'audience dans sa maison, Gamelin entendit des cris déchirants. C'était la petite Joséphine que sa mère fouettait pour avoir joué sur la place avec des polissons et sali la belle robe blanche qu'on lui avait mise pour la pompe funèbre du citoyen Trubert.

XVI

Après avoir, durant trois mois, sacrifié chaque jour à la patrie des victimes illustres ou obscures, Évariste eut un procès à lui; d'un accusé il fit son accusé.

Depuis qu'il siégeait au Tribunal, il épiait avidement, dans la foule des prévenus qui passaient sous ses yeux, le séducteur d'Élodie, dont il s'était fait, dans son imagination laborieuse, une idée dont quelques traits étaient précis. Il le concevait jeune, beau, insolent, et se faisait une certitude qu'il avait émigré en Angleterre. Il crut le découvrir en un jeune émigré nommé Maubel, qui, de retour en France et dénoncé par son hôte, avait été arrêté dans un auberge de Passy et dont le parquet de

Fouquier-Tinville instruisait l'affaire avec mille autres. On avait saisi sur lui des lettres que l'accusation considérait comme les preuves d'un complot ourdi par Maubel et les agents de Pitt, mais qui n'étaient en fait que des lettres écrites à l'émigré par des banquiers de Londres chez qui, il avait déposé des fonds. Maubel, qui était jeune et beau, paraissait surtout occupé de galanteries. On trouvait dans son carnet trace de relations avec l'Espagne, alors en guerre avec la France; ces lettres, à la vérité, étaient d'ordre intime, et, si le parquet ne rendit pas une ordonnance de non-lieu, ce fut en vertu de ce principe que la justice ne doit jamais se hâter de relâcher un prisonnier.

Gamelin eut communication du premier interrogatoire subi par Maubel en chambre du conseil et il fut frappé du caractère du jeune ci-devant, qu'il se figurait conforme à celui qu'il attribuait à l'homme qui avait abusé de la confiance d'Élodie. Dès lors, enfermé pendant de longues heures dans le cabinet du greffier, il étudia le dossier avec ardeur. Ses soupçons s'accrurent étrangement quand il trouva dans un calepin déjà ancien de l'émigré l'adresse de *l'Amour peintre*, jointe, il est vrai, à celle du *Singe Vert*, du *Portrait de la ci-devant Dauphine* et de plusieurs autres magasins d'estampes

et de tableaux. Mais, quand il eut appris qu'on avait recueilli dans ce même calepin quelques pétales d'un œillet rouge, recouverts avec soin d'un papier de soie, songeant que l'œillet rouge était la fleur préférée d'Élodie qui la cultivait sur sa fenêtre, la portait dans ses cheveux, la donnait (il le savait) en témoignage d'amour, Évariste ne douta plus.

Alors, s'étant fait une certitude, il résolut d'interroger Élodie, en lui cachant toutefois les circonstances qui lui avaient fait découvrir le criminel.

Comme il montait l'escalier de sa maison, il sentit dès les paliers inférieurs une entêtante odeur de fruit et trouva dans l'atelier Élodie, qui aidait la citoyenne Gamelin à faire de la confiture de coings. Tandis que la vieille ménagère, allumant le fourneau, méditait en son esprit les moyens d'épargner le charbon et la cassonade sans nuire à la qualité de la confiture, la citoyenne Blaise, sur sa chaise de paille, ceinte d'un tablier de toile bise, des fruits d'or plein son giron, pelait les coings et les jetait par quartiers dans une bassine de cuivre. Les barbes de sa coiffe étaient rejetées en arrière, ses mèches noires se tordaient sur son front moite; il émanait d'elle un charme domestique et une grâce familière qui inspiraient les douces pensées et la tranquille volupté.

Elle leva, sans bouger, sur son amant son beau regard d'or fondu et dit :

— Voyez, Évariste, nous travaillons pour vous. Vous mangerez, tout l'hiver, d'une délicieuse gelée de coings qui vous affermira l'estomac et vous rendra le cœur gai.

Mais Gamelin, s'approchant d'elle, lui prononça ce nom à l'oreille :

— Jacques Maubel...

A ce moment, le savetier Combalot vint montrer son nez rouge par la porte entre-bâillée. Il apportait, avec des souliers, auxquels il avait remis des talons, la note de ses ressemelages.

De peur de passer pour un mauvais citoyen, il faisait usage du nouveau calendrier. La citoyenne Gamelin, qui aimait à voir clair dans ses comptes, se perdait dans les fructidor et les vendémiaire.

Elle soupira :

— Jésus! ils veulent tout changer, les jours, les mois, les saisons, le soleil et la lune! Seigneur Dieu, monsieur Combalot, qu'est-ce que c'est que cette paire de galoches du 8 vendémiaire?

— Citoyenne, jetez les yeux sur votre calendrier pour vous rendre compte.

Elle le décrocha, y jeta les yeux, et, les détournant aussitôt :

— Il n'a pas l'air chrétien! fit-elle, épouvantée.

— Non seulement cela, citoyenne, dit le savetier, mais nous n'avons plus que trois dimanches au lieu de quatre. Et ce n'est pas tout : il va falloir changer notre manière de compter. Il n'y aura plus de liards ni de deniers, tout sera réglé sur l'eau distillée.

A ces paroles la citoyenne Gamelin, les lèvres tremblantes, leva les yeux au plafond et soupira :

— Ils en font trop!

Et, tandis qu'elle se lamentait, semblable aux saintes femmes des calvaires rustiques, un fumeron, allumé en son absence dans la braise, remplissait l'atelier d'une vapeur infecte qui, jointe à l'odeur entêtante des coings, rendait l'air irrespirable.

Élodie se plaignit que la gorge lui grattait, et demanda qu'on ouvrît la fenêtre. Mais, dès que le citoyen savetier eut pris congé et que la citoyenne Gamelin eut regagné son fourneau, Évariste répéta ce nom à l'oreille de la citoyenne Blaise :

— Jacques Maubel.

Elle le regarda avec un peu de surprise, et, très tranquillement, sans cesser de couper un coing en quartiers :

— Et bien?... Jacques Maubel?...

— C'est lui!

— Qui? lui?

— Tu lui as donné un œillet rouge.

Elle déclara ne pas comprendre, et lui demanda qu'il s'expliquât.

— Cet aristocrate! cet émigré! cet infâme!...

Elle haussa les épaules, et nia avec beaucoup de naturel avoir jamais connu un Jacques Maubel.

Et vraiment elle n'en avait jamais connu.

Elle nia avoir jamais donné d'œillets rouges à personne qu'à Évariste; mais peut-être, sur ce point, n'avait-elle pas très bonne mémoire.

Il connaissait mal les femmes, et n'avait pas pénétré bien profondément le caractère d'Élodie; pourtant il la pensait très capable de feindre et de tromper un plus habile que lui.

— Pourquoi nier? dit-il. Je sais.

Elle affirma de nouveau n'avoir connu aucun Maubel. Et, ayant fini de peler ses coings, elle demanda de l'eau parce que ses doigts poissaient.

Gamelin lui apporta une cuvette.

Et, en se lavant les mains, elle renouvela ses dénégations.

Il répéta encore qu'il savait, et, cette fois, elle garda le silence.

Elle ne voyait pas où tendait la question de son amant et était à mille lieues de soupçonner que ce Maubel, dont elle n'avait jamais entendu parler, dût comparaître devant le Tribunal révolutionnaire; elle ne comprenait rien aux soupçons dont on l'obsédait, mais elle les savait mal fondés. C'est pourquoi, n'ayant guère d'espoir de les dissiper, elle n'en avait guère envie non plus. Elle cessa de se défendre d'avoir connu un Maubel, préférant laisser le jaloux s'égarer sur une fausse piste, quand, d'un moment à l'autre, le moindre incident pouvait le mettre sur la véritable voie. Son petit clerc d'autrefois, devenu un joli dragon patriote, était brouillé maintenant avec sa maîtresse aristocrate. Quand il rencontrait Élodie, dans la rue, il la regardait d'un œil qui semblait dire : « Allons! la belle; je sens bien que je vais vous pardonner de vous avoir trahie, et que je suis tout près de vous rendre mon estime. » Elle ne fit donc plus effort pour guérir ce qu'elle appelait les lubies de son ami; Gamelin garda la conviction que Jacques Maubel était le corrupteur d'Élodie.

Les jours qui suivirent, le Tribunal s'occupait sans relâche d'anéantir le fédéralisme, qui, comme une hydre, avait menacé de dévorer la

liberté. Ce furent des jours chargés; et les jurés, épuisés de fatigue, expédièrent le plus rapidement possible la femme Roland, inspiratrice ou complice des crimes de la faction brissotine.

Cependant Gamelin passait chaque matin au parquet pour presser l'affaire Maubel. Des pièces importantes étaient à Bordeaux : il obtint qu'un commissaire les irait chercher en poste. Elles arrivèrent enfin.

Le substitut de l'accusateur public les lut, fit la grimace et dit à Évariste :

— Elles ne sont pas fameuses, les pièces! Il n'y a rien là-dedans! des fadaïses!... S'il était seulement certain que ce ci-devant comte de Maubel a émigré!...

Enfin Gamelin réussit. Le jeune Maubel reçut son acte d'accusation et fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire le 19 brumaire.

Dès l'ouverture de l'audience, le président montra le visage sombre et terrible qu'il avait soin de prendre pour conduire les affaires mal instruites. Le substitut de l'accusateur se caressait le menton des barbes de sa plume et affectait la sérénité d'une conscience pure. Le greffier lut l'acte d'accusation : on n'en avait pas encore entendu de si creux.

Le président demanda à l'accusé s'il n'avait pas eu connaissance des lois rendues contre les émigrés.

— Je les ai connues et observées, répondit Maubel, et j'ai quitté la France muni de passeports en règle.

Sur les raisons de son voyage en Angleterre et de son retour en France il s'expliqua d'une manière satisfaisante. Sa figure était agréable, avec un air de franchise et de fierté qui plaisait. Les femmes des tribunes le regardaient d'un œil favorable. L'accusation prétendait qu'il avait fait un séjour en Espagne dans le moment où déjà cette nation était en guerre avec la France : il affirma n'avoir pas quitté Bayonne à cette époque. Un point seul restait obscur. Parmi les papiers qu'il avait jetés dans sa cheminée, lors de son arrestation, et dont on n'avait retrouvé que des bribes, on lisait des mots espagnols et le nom de « Nieves ».

Jacques Maubel refusa de donner à ce sujet les explications qui lui étaient demandées. Et, quand le président lui dit que l'intérêt de l'accusé était de s'expliquer, il répondit qu'on ne doit pas toujours suivre son intérêt.

Gamelin ne songeait à convaincre Maubel que d'un crime : par trois fois il pressa le président de demander à l'accusé s'il pouvait s'expliquer

sur l'œillet dont il gardait si précieusement dans son portefeuille les pétales desséchés.

Maubel répondit qu'il ne se croyait pas obligé de répondre à une question qui n'intéressait pas la justice, puisqu'on n'avait pas trouvé de billet caché dans cette fleur.

Le jury se retira dans la salle des délibérations, favorablement prévenu en faveur de ce jeune homme dont l'affaire obscure, semblait surtout cacher des mystères amoureux. Cette fois, les bons, les purs eux-mêmes eussent volontiers acquitté. L'un d'eux, un ci-devant, qui avait donné des gages à la Révolution, dit :

— Est-ce sa naissance qu'on lui reproche? Moi aussi, j'ai eu le malheur de naître dans l'aristocratie.

— Oui, mais tu en es sorti, répliqua Gamelin, et il y est resté.

Et il parla avec une telle véhémence contre ce conspirateur, cet émissaire de Pitt, ce complice de Cobourg, qui était allé par delà les monts et par delà les mers susciter des ennemis à la liberté, il demanda si ardemment la condamnation du traître, qu'il réveilla l'humeur toujours inquiète, la vieille sévérité des jurés patriotes.

L'un d'eux, cyniquement, lui dit :

— Il est des services qu'on ne peut se refuser entre collègues.

Le verdict de mort fut rendu à une voix de majorité.

Le condamné entendit sa sentence avec une tranquillité souriante. Ses regards, qu'il promenait paisiblement sur la salle, exprimèrent, en rencontrant le visage de Gamelin, un indicible mépris.

Personne n'applaudit la sentence.

Jacques Maubel, reconduit à la Conciergerie, écrivit une lettre en attendant l'exécution qui devait se faire le soir même, aux flambeaux :

Ma chère sœur, le tribunal m'envoie à l'échafaud, me donnant la seule joie que je pouvais ressentir depuis la mort de ma Nieves adorée. Ils m'ont pris le seul bien qui me restait d'elle, une fleur de grenadier, qu'ils appelaient, je ne sais pourquoi, un œillet.

J'aimais les arts : à Paris, dans les temps heureux, j'ai recueilli des peintures et des gravures qui sont maintenant en lieu sûr et qu'on te remettra dès qu'il sera possible. Je te prie, chère sœur, de les garder en mémoire de moi.

Il se coupa une mèche de cheveux, la mit dans la lettre, qu'il plia, et écrivit la suscription :

*A la citoyenne Clémence Dezeimeries, née Maubel.
La Réole.*

Il donna tout ce qu'il avait d'argent sur lui au porte-clefs, en le priant de faire parvenir cette lettre, demanda une bouteille de vin et but à petits coups en attendant la charrette...

Après souper, Gamelin courut à l'*Amour peintre* et bondit dans la chambre bleue où chaque nuit l'attendait Élodie.

— Tu es vengée, lui dit-il. Jacques Maubel n'est plus. La charrette qui le conduisait à la mort a passé sous tes fenêtres, entourée de flambeaux.

Elle comprit :

— Misérable! C'est toi qui l'as tué, et ce n'était pas mon amant. Je ne le connaissais pas... je ne l'ai jamais vu... Quel homme était-ce? Il était jeune, aimable,... innocent. Et tu l'as tué, misérable! misérable!

Elle tomba évanouie. Mais, dans les ombres de cette mort légère, elle se sentait inondée en même temps d'horreur et de volupté. Elle se ranima à demi; ses lourdes paupières découvraient le blanc de ses yeux, sa gorge se gonflait, ses mains battantes cherchaient son amant. Elle le pressa dans ses bras à l'étouffer, lui enfonça les ongles dans la chair et lui donna, de ses

lèvres déchirées, le plus muet, le plus sourd, le plus long, le plus douloureux et le plus délicieux des baisers.

Elle l'aimait de toute sa chair, et, plus il lui apparaissait terrible, cruel, atroce, plus elle le voyait couvert du sang de ses victimes, plus elle avait faim et soif de lui.